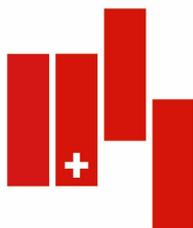

Suite à une rencontre avec une délégation de l'Organisation Suisse des Directeurs de travaux, nous avons proposé à nos interlocuteurs de leur ouvrir une colonne de notre bulletin en vue d'une présentation de cette association. Vous trouverez donc ci-dessous l'article qui nous a été adressé.



SBO Schweizer Bauleiter-Organisation

OSD Organisation Suisse des Directeurs de travaux

OSD Organizzazione Svizzera dei Direttori dei lavori

OSD Organisaziun Svizra dals Directurs da construcziun

OSD – Organisation Suisse des Directeurs de travaux

Généralités :

L'OSD est l'association qui regroupe tous les directeurs des travaux du génie civil et du bâtiment de la Suisse. Elle a été créée en 1991 en Suisse alémanique et compte actuellement environ 600 membres. La section romande a été créée au mois de septembre 2012, elle a rejoint l'association faîtière. La section romande compte actuellement 60 membres. Toutes les régions de Suisse seront bientôt représentées, puisqu'une section tessinoise est en train de se créer... ainsi peut-on parler dès lors d'une association bientôt active sur toute la Suisse.

Buts et objectifs :

1. Union de tous les Directeurs des Travaux de Suisse.
2. Promouvoir le métier, impact sur le marché de la construction, pérenniser le métier.
3. Stimuler des relations conviviales, échanger des connaissances et des expériences, rester informé, promouvoir une formation continue.
4. Collaborer avec d'autres organisations. Accéder et participer aux lois, ordonnances et normes qui cadrent l'ensemble de la construction. Accéder à un registre fédéral et sa législation sur toute la Suisse.
5. Etre une plate-forme d'informations pour les membres et le marché de la construction.
6. Se protéger socialement, se soutenir collectivement.

Formation :

Il existe six centres de formations de directrices et directeurs des travaux en Suisse, cinq centres en Suisse alémanique, et un seul en Suisse romande, celui-ci se trouve à Sion.

A Sion, les cours sont donnés dans une formule de cours du soir sur une durée de trois ans. A l'issue du suivi de ces cours, le candidat passe un Examen Professionnel Supérieur, EPS, qui lui délivre le titre de directeur de travaux du bâtiment diplômé ou directeur de travaux du génie civil diplômé. Les candidats doivent avoir, au moins, 5 ans de pratique pour participer à l'examen.

Vie associative :

L'OSD a un site internet : www.sbo-osd.ch

La section romande a le sien : www.osdr.ch

Le site internet est le bon moyen de tenir informé les membres et particulièrement d'y susciter les contacts entre eux.

Sur le terrain, la section romande de l'OSD organise plusieurs animations, les thèmes récurrents sont des visites de chantier, des visites d'entreprises, des cours de formation, des conférences, ainsi que l'assemblée générale de l'association.

(suite p.7)

(suite de la p.6)

L'OSD en chiffre :

- création : 28 septembre 1991
- création de la section romande : 6 septembre 2012
- nombre de membres sur toute la Suisse : env. 600
- nombre de membres de la section romande : 60
- l'OSD fait partie de l'ASC, et bénéficie des avantages de l'ASC.
- l'OSD fait partie de Construction Suisse.

Devenir membre :

Chaque directrices ou directeurs des travaux du bâtiment et du génie civil détenteurs d'un diplôme fédéral EPS sont admis. Les architectes et ingénieurs EPF et HES sont admis s'ils peuvent prouver cinq ans de pratique sur les chantiers comme directeur des travaux.

Développement :

En Suisse, le système de Bologne, a modifié l'équilibre de formation dans le milieu des bureaux d'architectes et des ingénieurs civils. En effet, les écoles techniques sont devenues des HES se rapprochant des diplômes EPF, oubliant la formation de techniciens du bâtiment. Dès lors les écoles de praticiens n'existaient plus, on forme des architectes et des ingénieurs, mais il n'y a plus de formation de techniciens. Nous constatons aujourd'hui, un manque d'employés de bureaux capables de gérer les phases d'exécution d'un ouvrage. C'est dommage car ce savoir-faire existe, ou du moins existait, et qu'il faut le remettre sur pied coûte que coûte afin de retrouver un équilibre logique qui marie le métier sous le sens académique avec le même métier au sens pratique. Outre le problème de la formation, la reconnaissance de ce métier doit obligatoirement passer par un titre officiel, or il manque à l'appel, chaque canton romand a sa particularité : directeur de travaux, conducteur des travaux, chef de chantier, surveillant de travaux, etc... difficile de s'y retrouver, et encore moins facile d'avoir un impact cohérent vis à vis de l'extérieur... mieux, par exemple, en Suisse alémanique le mot Bauleiter est unique, et connu de tous. Le directeur des travaux est devenu un métier à part entière, il faut à présent lui permettre d'exister, de manière légale, et d'y reconnaître qu'il a été le grand oublié du système de formation actuelle.

Conclusion :

L'offre de services "direction des travaux" constitue une bonne solution pour apporter qualité et professionnalisme dans les différentes phases de l'exécution d'un ouvrage. Ce métier exigeant n'est actuellement pas suffisamment reconnu, le manque de centres de formation et le manque d'attractivité pour les jeunes en font une spécialité très sollicitée dans le milieu de la construction. Deux années après sa création, la section romande de l'OSD peut déjà constater qu'elle a su réunir des membres motivés et intéressés par l'activité de l'association. De plus de nombreux contacts ont été réalisés avec d'autres associations professionnelles et autres acteurs du milieu de la construction. Le simple fait d'avoir organisé le métier de directeur de travaux peut à présent permettre à l'association d'atteindre ses objectifs principaux, c'est à dire : avoir une meilleure reconnaissance du métier, améliorer et promouvoir la formation de directeur de travaux.

Olsommer Mathieu
Président de la
section romande
de l'OSD
Membre du comité
suisse de l'OSD

